

# Port de Saint-Malo

Région  
BRETAGNE  
Un port de la Région Bretagne

Exploité par  
edeis  
l'Allié des territoires

Fiche sécurité :

## RISQUE ROUTIER

### De quoi s'agit-il ?

Le **risque routier professionnel** inclut les **accidents de trajet**, survenant lors des déplacements entre le domicile et le lieu de travail, **ainsi que les accidents liés aux déplacement professionnels**. Les accidents de trajet représentent **15% des accidents de travail** et près de **40% des accidents de la route**.

### Pourquoi en parler ? :

- ✓ **3 193 décès** sur les routes françaises en 2024 (source ONISR).
- ✓ **440 décès** liés à des trajets professionnels ou domicile-travail.
- ✓ Les principales causes : vitesse (30%), alcool (25%), distraction/téléphone (20%) et stupéfiants (20%).
- ✓ Coactivité importante sur les zones portuaires avec différents types de véhicules et engins portuaires : VL, PL, grues, chariots élévateurs, tracteurs, chargeuses, tugs, vélos, usagers...
- ✓ Des conditions météorologiques pouvant augmenter le risque d'accident : visibilité réduite, sols glissants (pluie, verglas, brouillard).



### Consignes à respecter :

- ✓ Respectez le code de la route (voies publiques), la signalisation en place et les limitations de vitesse : 30km/h sur les quais et les terre-pleins du port intérieur et l'avant-port - 20 km/h sur le port de pêche.
- ✓ Utilisez les feux de signalisation, clignotants, gyrophare.
- ✓ Mettez votre ceinture de sécurité.
- ✓ Soyez attentif aux angles morts : avant de manœuvrer, vérifiez qu'aucun piéton ou véhicule ne se trouve dans votre zone de manœuvre.
- ✓ Soyez vigilant au niveau des entrées/sorties des magasins, bâtiments portuaires.
- ✓ Interdiction de circuler avec un véhicule léger dans une zone de manutention.
- ✓ **Respectez les règles de priorité selon l'ordre suivant** : Engins de manutention/ usagers à pied ou à vélo/ véhicules routiers.



- ✓ Usager portuaire à pied ou à vélo : port du **Gilet de haute visibilité** obligatoire / **Restez vigilant** : évitez les distractions et gardez un contact visuel avec les conducteurs.



### Les bonnes pratiques :

- ✓ Utiliser l'avertisseur sonore dans les zones à faible visibilité.
- ✓ **Mise en place d'un radar pédagogique mobile au port de Saint-Malo.**
- ✓ Toujours établir un contact visuel avec les engins avant de traverser.
- ✓ Signaler tout véhicule ou obstacle dangereux.
- ✓ Zéro téléphone en conduite.
- ✓ S'assurer du bon état de son véhicule, engin de manutention...
- ✓ Respecter la signalétique portuaire et les zones de stationnement.
- ✓ S'assurer que le matériel transporté dans les véhicules soit bien arrimé
- ✓ Écoconduite



# Port de Saint-Malo



Un port de la Région Bretagne

Exploité par edeis  
l'Allié des territoires

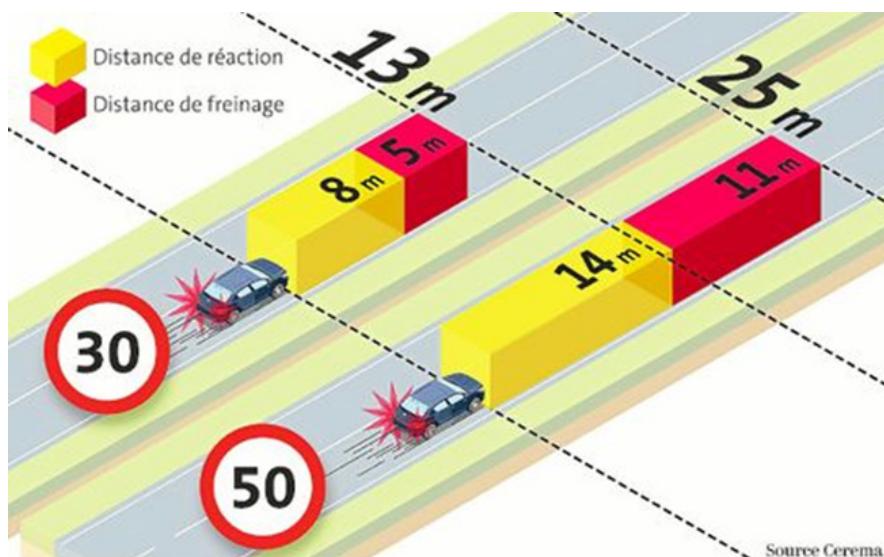
Fiche sécurité :

## RISQUE ROUTIER

### Vitesse :

Impacts et conséquences de la vitesse sur les distances de freinage et les risques d'accident.

Critère	30 km/h	50 km/h	Différence / Impact
Distance parcourue en 1 seconde	8,3 m	13,9 m	+5,6 m par seconde → réaction plus rapide nécessaire à 50 km/h
Distance de freinage (route sèche)	~13 m	~25 m	<b>2x plus longue</b> → risque de collision plus élevé à 50 km/h
Distance de freinage (pluie)	~20 m	~38 m	Glissement plus important, ~1,5x plus longue que route sèche
Distance de freinage (verglas)	~40 m	~75 m	Extrêmement longue → freinage quasiment inefficace sans ABS/contrôle
Temps de réaction (1 sec)	8,3 m	13,9 m	Plus de distance parcourue avant freinage → plus difficile d'éviter l'accident
Probabilité de blessure grave	10-15%	80-85%	<b>Augmentation drastique du risque de blessures graves</b>
Probabilité de décès	<5%	45%	Mortalité fortement augmentée à 50 km/h ( <b>10x plus élevé</b> )
Types de blessures typiques	Contusions, fractures légères, éraflures	Traumatismes crâniens, fractures multiples, lésions internes graves, décès	<b>Gravité médicale nettement supérieure à 50 km/h</b>
Temps pour parcourir 1,5 km	3 min 00 s	1 min 48 s	À 50 km/h gain de 1 min 12 s sur 1,5 km, mais au prix d'un risque bien plus élevé
Émission sonore	Faible	Plus élevée	Moins de nuisance sonore à 30 km/h



Source Cerema